

Le parcours citoyen



LE PARCOURS CITOYEN

PRISME 7

Mercredi 8 octobre 2025



Sa mise en œuvre
est précisée dans la
circulaire n°2016-092
du 20 juin 2016 :
« Le parcours
citoyen de l'élève ».





Le Parcours Citoyen vise à la construction, par l'élève d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Les quatre parcours éducatifs

Le parcours éducatif artistique et culturel (de la maternelle à la Terminale)

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine.

Circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013 / Référentiel B.O. 9-7-2015 ; rentrée 2013

Le parcours avenir (de la 6^e à la Terminale)

Le parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel prend l'appellation "parcours Avenir".

Référentiel B.O. 9-7-2015 ; rentrée 2015

Le parcours citoyen (de l'école élémentaire à la Terminale)

Le nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale : le parcours citoyen a pour double objectif de **faire connaître aux élèves les valeurs de la République** et de **les amener à devenir des citoyens responsables et libres**.

Circulaire n° 2015-085 du 3-6-2015, mise en œuvre à la rentrée 2016

Le parcours éducatif de santé (de l'école maternelle à la Terminale)

L'École a une double mission : l'éducation à la santé des élèves et le suivi de leur santé. L'éducation à la santé est intégrée dans les programmes de l'école primaire. *B.O. 4-2-2016, mise en œuvre à la rentrée 2016*



Le Parcours citoyen est inscrit dans le projet global de formation de l'élève.

Il est adossé à l'ensemble des enseignements et en particulier à l'enseignement moral et civique et à l'éducation aux médias et à l'information.

Il participe à la construction des compétences des domaines du socle commun.



Le Parcours Citoyen met en cohérence la formation de l'élève sur le temps de sa scolarité du primaire au secondaire,

mais aussi

sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

PEDT



Le Parcours Citoyen repose donc sur :

- Des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements.**
- Des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne.**
- Des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne.**

Le Parcours Citoyen permet ainsi d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté.

La transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité.

La culture de l'égalité entre les sexes et le respect mutuel.

La lutte contre toutes les formes de discriminations.

La prévention et la lutte contre le harcèlement.

L'éducation à l'environnement et au développement durable , l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation à la sécurité routière etc.

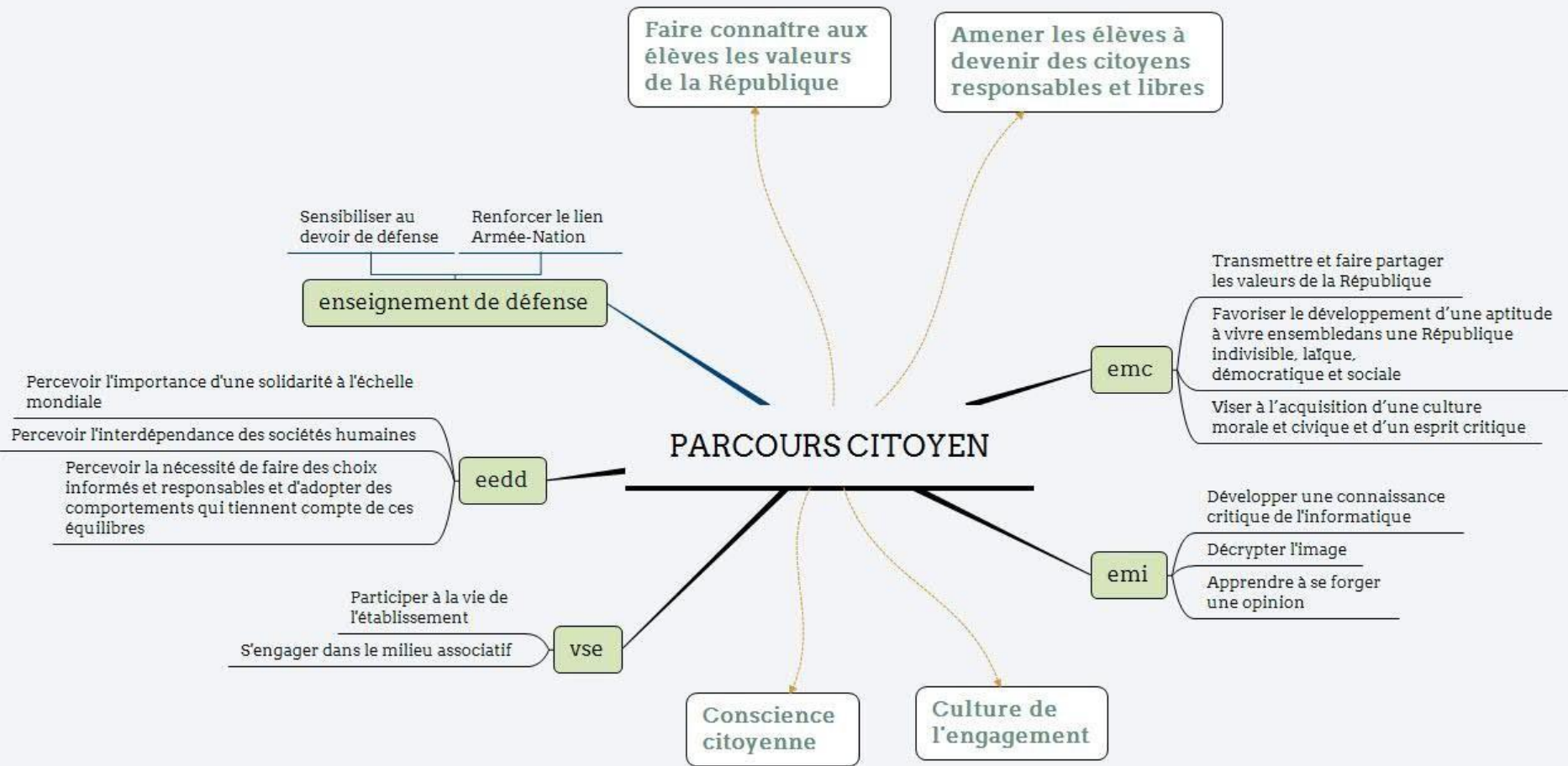


Une construction commune :

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de faire vivre le parcours citoyen , en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets.

Le parcours citoyen est enrichi par l'engagement de l'élève dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne dans le cadre scolaire et extrascolaire mais également relevant de choix de société.

Le parcours citoyen





Nouveau socle commun 2025





La cérémonie républicaine :

La cérémonie républicaine de fin de scolarité obligatoire constitue une étape importante du parcours citoyen de l'élève.

Elle se déroule en présence des élèves et de leur famille :

- Remise du diplôme national du brevet (DNB).**
- Remise du certificat de formation générale (CFG).**



LE PARCOURS CITOYEN

DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE
APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Suivi de cohorte - Promotion

Une réflexion engagée
à **l'échelle d'une
cohorte** doit permettre
de construire un
parcours structuré,
progressif, et cohérent
pour l'élève.

Champs d'apprentissage de la citoyenneté et/ou formes d'engagement		 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EMC	 EMI	 EDD	 Défense & Mémoire	 VSE	Autre Parcours abordé  PARCOURS AVENIR Parcours éducatif de santé
Cycle/niveau							
Cycle 2	CP						
	CE1						
	CE2						
Cycle 3	CM1						
	CM2						
	6e						
Cycle 4	5e						
	4e						
	3e						
Lycée	2nde						
	1ère						
	Term						

A travers le Parcours citoyen, l'élève peut :

Quelques exemples :

APPRENDRE à :

Exposer son opinion dans un débat et respecter celle des autres / respecter la loi dans une démocratie et les règles de vie en société/ agir pour aider les autres.

PRATIQUER :

Rechercher des informations pour construire sa propre opinion / s'engager dans son école en tant que délégué, membre de l'association sportive, de la coopérative scolaire/s'engager dans une action solidaire ou environnementale ...

RENCONTRER :

Des personnels d'éducation, de santé d'orientation, d'associations, de collectivités territoriales, des Forces de l'Ordre, membres de la réserve citoyenne...

Nouveaux programmes (BO du 13 juin 2024)

Enseignement moral et civique

- Rentrée scolaire 2024-2025 : mise en œuvre en CP, CM1, 5^e ;
- Rentrée scolaire 2025-2026 : mise en œuvre en CE1, CM2, 4^e ;
- Rentrée scolaire 2026-2027 : mise en œuvre en CE2, 6^e, 3^e.

Les anciens programmes de [cycle 2](#) restent en vigueur pour les classes de CE2 en 2025-2026.

CE1 : Respecter les autres

Altérité et sociabilité

Règles collectives/prise d'initiative

Principes et symboles de la République

CM2 : Vivre en République

Citoyenneté et nationalité

Libertés et droits fondamentaux

Respecter les droits de tous

A l'école laïque

<https://digipad.app/p/1006308/dd473a3e8d2ed>

LIVRETS D'ACCOMPAGNEMENT

Les **livrets d'accompagnement** proposent quelques exemples de mise en œuvre du programme (séquences, activités, projets, etc.).

[Livret d'accompagnement pour la classe de CP : Se reconnaître comme individu et comme élève](#)

[Livret d'accompagnement pour la classe de CM1 : Faire société](#)



Document d'aide à l'élaboration du parcours citoyen

 Dimension	 Compétences	C1	Connaissances, capacités et attitudes visées au C2	Connaissances, capacités et attitudes visées au C3	Exemples d'actions	
La sensibilité : soi et les autres	1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.	Apprendre ensemble et vivre ensemble	1/a - Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.	Travail sur un réseau littéraire (autour de la différence, de la solidarité...)	
			1/b - Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	Projet en arts visuels : rencontre sensible avec des œuvres d'art, travail sur le portrait et l'autoportrait.	
	2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie .		2/a - Prendre soin de soi et des autres.	2/a - Respecter autrui et accepter les différences.	Classe PEAC : exprimer ses émotions. Connaissance et reconnaissance des sentiments et des émotions, jeu théâtral, mime, jeux de rôle.	
			2/b- Accepter les différences.	2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.		
	3. Se sentir membre d'une collectivité.		3/a - Identifier les symboles de la République présents dans l'école.	3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.		Réalisation et/ou visite d'expositions.
			3/b- Apprendre à coopérer.	3/b - Coopérer.	Le secours à autrui (sens de l'empathie, en lien avec le dispositif et l'attestation APS). Projet en éducation musicale : chorale de classe ou d'école.	

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres 	1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. 2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.	Apprendre ensemble et vivre ensemble	1/a - Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.	1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.
			1/b - Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.
			1/c - Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.	
			1/d- Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.	
			1/e- Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).	
Le jugement : penser par soi-même et avec les autres	1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.	Apprendre ensemble et vivre ensemble	1/a Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.	1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.
			1/b- S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.	1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.
			1/c- Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.	1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui. 1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.
	2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.		2/ - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.



L'engagement : agir individuellement et collectivement

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Apprendre ensemble et vivre ensemble

1/a - Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres.

S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).

1/b - Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).

1/c - Coopérer en vue d'un objectif commun.

1/d - Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.

2/a - Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.

2/b - S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.

1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).

1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.

2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.

2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.